

La chapelle de la Vierge



Connue avant la Révolution sous le vocable de Notre-Dame de Pitié.

C'était la chapelle des notaires de la ville qui l'entretenaient et s'y réunissaient le 2 février pour nommer leur prier.

Les murs sont tapissés d'ex-voto.

La statue de la Vierge est du XVIIème (ou XVIIIème siècle).